

ANGY INFOS

AVRIL 2018

DANS CE NUMÉRO :

ÉDITORIAL DE MADAME LE MAIRE	1
CONSEIL MUNICIPAL	2
MISS THELLOISE 2018	3
LES VŒUX DU MAIRE	4
LA VIDÉO-PROTECTION	5
UN TOURNOI D'IMPROVISATION	6
TOUS AVEC LENNY	7
CANTINE : VISITE DE LA NORMANDE	8
ÉCOLE : ACHAT DE MALETTES DE SECOURS	9
1 ^{ER} FORUM DES MARCHÉS PUBLICS DE L'OISE	10
LE TRACÉ DU BOUQUET PROVINCIAL LE 20 MAI	11



MAIRIE PRATIQUE

4, place Henri-Barbusse
60250 ANGY

☎ : 03.44.56.53.25

✉ : contact@mairieangy.fr

☎ : 03.44.56.86.20

🌐 : www.mairieangy.fr

Service Jeunesse : 09.72.47.69.83

Service Etat civil - location de salles : 09.72.47.69.84

Service administratif :
09.72.47.69.81

UN CITY STADE ET DES ACTIVITÉS POUR LES ADOS DÈS CET ÉTÉ

Dans les bulletins de janvier 2017 et janvier 2018, nous avons détaillé nos actions en faveur de l'enfance qui se traduisent par une augmentation des dépenses de 12 % en 3 ans. La commission Scolaire, périscolaire, cantine et centre de loisirs n'en a pas fini pour autant car elle doit se prononcer sur **le renouvellement - ou pas - de la société La Normande qui assure les repas de la restauration scolaire** depuis juillet 2014.

En 4 ans, deux parents seulement ont prétendu que leurs enfants n'en étaient pas satisfaits, ce qui est rassurant sur la qualité de la prestation que nous vérifions régulièrement car dans l'intervalle 30 000 repas ont été consommés à Angy. Rappelons que nous avons maintenu le coût du repas à 3,30 €, ce qui est très bas pour manger varié et équilibré, avec des produits locaux et de saison.

La commission va aussi **engager une réflexion sur les classes de neige**. La mairie finance seule ces séjours de 14 jours dont profitent tous les deux ans nos élèves de CM 1 et 2. Avec 39 élèves prévus début 2019, la commune déboursa 41 540 € ! Sans remettre en cause cet épisode dans la vie scolaire des petits Angylois, il est temps

de nous interroger sur la pertinence de ce fonctionnement qui pèse sur notre budget. D'autant que ce séjour à la neige est subordonné à la présence d'une institutrice, contrainte qui pourrait devenir rédhibitoire pour les enseignantes. Quoi qu'il en soit, tout devra être tranché avant l'été.

Un espace de sport dédié et sécurisé au stade

Depuis notre élection en 2014, nous avons porté nos efforts vers les écoliers. Il était capital de créer cantine et périscolaire à défaut de perdre une classe : l'engouement a été tel qu'il a fallu ouvrir une 5^e classe ! Nous avons soigné les temps d'activités périscolaires (TAP), nous avons enchaîné les travaux pour rénover l'école et nous avons acheté du matériel afin qu'élèves et enseignantes travaillent dans de bonnes conditions.

Désormais, nous allons aussi nous tourner vers les ados. D'abord, **le centre de loisirs proposera en juillet une section pour les 13-15 ans**. Ensuite, comme les représentants du Département l'ont annoncé lors des vœux, **le City stade sera réalisé cet été**. S'il sera accessible aux scolaires et au centre de loisirs, il est destiné aux ados qui trouveront là un espace dédié aux sports plus sécurisant

que la place de l'école.

Cependant, que nos ados n'oublient pas que **les associations angyloises sont en capacité de les recevoir pour pratiquer leurs activités** : le club de football, le club de tennis de table, l'AJLA (zumba), la capoeira, le Cercle des jeux de réflexion (section Magic et nouvelle section Jeux de rôle et de stratégie), La Flèche au vent (arc), Les Fous de légendes (danses médiévales et combat à l'épée), mais aussi l'Amicale des Chasseurs et l'Amicale des Pêcheurs.

J'indique à ces jeunes que **s'ils ont des projets nécessitant un soutien matériel ou administratif de la part de la mairie, mon bureau leur est ouvert**. Sachons donner des responsabilités à nos jeunes lorsqu'ils sont motivés, et avoir confiance en eux. ■



Marie-Chantal NOURY
Maire d'ANGY

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 DÉCEMBRE

Les élus se sont réunis en mairie le mardi 19 décembre 2017 à 19 heures. Patricia Callard a été désignée secrétaire de séance.

► **Décisions modificatives.** A l'unanimité, le conseil accepte des virements de crédits. En section de fonctionnement, en raison de recettes supplémentaires, 6 000 € sont affectés au chapitre Redevance à caractère de loisirs, 300 € au chapitre Redevance services périscolaires, 1 690 € au chapitre Subventions CAF, et 1 010 € au chapitre Autres produits exceptionnels de gestion. En investissement, la réalisation du local archives ayant coûté moins cher que prévu, 2 500 € du chapitre Local archives sont basculés au chapitre Rue du Maire.

► **Règlement du service Jeunesse.** A l'unanimité, le conseil valide le projet de règlement du service Jeunesse suite à la réunion de travail du mardi 12 décembre.

► **Vente d'un bien communal.** A l'unanimité, le conseil prend acte de la vente de la maison située au 188, rue Aristide-Briand pour 75 000 €.

► **Participation à la mutuelle.** A l'unanimité, le conseil accepte de modifier un article du texte réglementant l'adhésion à une mutuelle des agents commu-

naux afin que la participation de l'employeur à la mutuelle soit directement versée à l'agent sur présentation d'un échéancier à chaque début d'année.

► **Avis du comité technique sur le RIFSEEP.** A l'unanimité, le conseil valide le projet de RIFSEEP, la nouvelle grille de primes destinées aux agents communaux, après avis du comité technique.

► **Indemnités horaires.** A l'unanimité, le conseil autorise Mme le Maire à verser aux agents titulaires ou non titulaires des heures supplémentaires aux grades de secrétaire de mairie, attachés, adjoints administratifs, adjoints techniques, ATSEM et animateurs.

► **Statuts de la Thelloise.** A l'unanimité, le conseil décide de ne pas donner d'avis concernant la mise en conformité des statuts de la communauté de communes Thelloise pour la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT).

► **Demande de subventions au Département.** A l'unanimité, le conseil accepte de solliciter le conseil départemental pour subventionner les opérations suivantes à réaliser en 2018 :

- Changement des fenêtres et des portes du rez-de-chaussée et du 1^{er}

étage de l'école primaire pour la somme de 32 033 € ;

- Mise aux normes de l'ancienne station de récupération des eaux usées en mairie pour 16 370 € ;

- Troisième tranche des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite pour 27 379,45 € ;

- Troisième tranche de travaux pour la réhabilitation de l'éclairage public.

► **Demande de subventions au titre de la DETR.** A l'unanimité, le conseil accepte de solliciter des subventions à travers la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour réaliser les opérations suivantes en 2018 :

- Changement des fenêtres et des portes du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage de l'école primaire pour un coût de 32 033 € ;

- Mise aux normes de l'ancienne station de récupération des eaux usées pour 16 370 € ;

- Troisième tranche des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite pour 27 379,45 €.

La séance est levée à 19 h 35. ■



MORGANE FRADON, MISS THELLOISE 2018

Soirée de gala samedi 27 janvier, dans la salle multifonction d'Angy. Pour la deuxième fois, le comité Miss Thelloise avait choisi d'y élire la représentante de charme de la communauté de communes la Thelloise. Les supporteurs des huit candidates au sacre avaient fait le déplacement en nombre puisque l'on dénombrait près de 300 spectateurs.

C'est Guillaume Vilhem, cheville ouvrière de l'événement, qui a assuré la présentation du spectacle, accueillant les jeunes filles dans des robes sur le thème d'Alice au pays des merveilles et les invitant à s'exprimer au micro. Si le public pouvait voter, le jury était composé de quatre



anciennes miss et de Magalie Madison, la comédienne qui interprétait Annette dans la série "Premiers baisers".

Après les robes, c'est en maillot de bain que sont apparues les jeunes filles. Entre les tableaux, l'assistance

a profité des interprétations du chanteur Anthony Bey. Et c'est en robe de mariée que les concurrentes ont fait leur dernier passage. Après un entracte, une seconde partie a permis d'anciennes miss de retracer l'évolution de la mode féminine, de la préhistoire aux années 2000. Un clin d'oeil a d'ailleurs été délivré à Magalie Madison lorsqu'un modèle s'est présenté en Annette ! Les tenues étaient de toute beauté, et certaines robes étaient même lumineuses.

Après quoi toutes les jeunes filles sont revenues saluer le public. C'était l'heure du verdict, et le premier Prix, celui du jury, a été attribué à Iliana Lhermet, 21 ans, de Beauvais. Julie Morel, 19 ans, de Valdampierre, a été déclarée 2^e Dauphine. Le titre de 1^{ère} Dauphine est revenu à Emeline Audouard, 20 ans, de Chambly.

Au bout du suspense, c'est Morgane Fradon, 18 ans, de Cires-lès-Mello, qui a été élue Miss Thelloise 2018, recevant le diadème des mains de Stéphanie Doret, présidente du comité Miss Thelloise, et d'Eva Encinas, élue Miss Pays de Thelle 2017 dans cette même salle un an plus tôt. Entourée des trois autres jeunes filles distinguées ce soir-là, Morgane Fradon a été longuement acclamée et photographiée. ■



CITY STADE ET MISS AUX VŒUX DU MAIRE

Plus de 200 personnes ont garni la salle multifonction pour assister aux vœux du maire d'Angy mardi 30 janvier. Autour de Marie-Chantal Noury et ses deux adjoints, Alain Martin et Patricia Callard, ont pris place le sénateur et conseiller départemental Olivier Paccaud, le conseiller régional Didier Rumeau et la conseillère départementale Anne Fumery. Une touche de charme était donnée par Pauline Dubédât, Belle de Picardie 2016 et 2^e Dauphine Miss Côte picarde 2017, et six miss qui étaient dans cette même salle trois jours plus tôt pour l'élection de Miss Thelloise 2018: Morgane Fradon (Miss Thelloise 2018), Emeline Audouard (1^{ère} Dauphine), Julie Morel (2^e Dauphine) et Iliana Lhermet (Prix du Jury). Mais également Mégane Martin (1^{ère} Dauphine Miss Pays de Thelle 2017) et Florine Maille (Prix du Jury 2017), avec Stéphanie Doret, présidente du comité Miss Thelloise. Dans la salle, maires, vice-président de la communauté de communes Thelloise, représentants de la gendarmerie et du centre de secours de Mouy, chefs d'entreprises, responsables d'associations, anciens combattants, etc.

Marie-Chantal Noury a d'abord remercié les élus et le personnel communal pour leur investissement avant de rappeler les dossiers aboutis en 2017 : lifting de la rue du Maire, ralentisseurs aux entrées de ville, installation de 9 caméras pour la vidéoprotection, 3^e tranche d'illuminations de Noël ou encore 2^e phase de réhabilitation de l'éclairage public. Le maire a remercié les partenaires qui ont subventionné ces opérations, mais a exposé le désengagement financier progressif de l'Etat qui va compliquer l'aboutissement de nouvelles réalisations. Toutefois, l'élue

a cité parmi les projets la 3^e tranche de rénovation de l'éclairage public et la reprise de la rue Veuve-Robert, avant de remercier celles et ceux qui se dévouent dans les associations pour animer le village.

qui font un travail formidable, et des responsables associatifs afin de nous permettre de vivre ensemble dans une oasis de bonne volonté », et les a fait applaudir.



Chef d'orchestre du Téléthon relancé en décembre dernier, Catherine Roquet, de l'AJLA, en a dressé un bilan flatteur avec la collecte de 2 736 €. Le lâcher de ballons de ce 9 décembre était doté d'un prix pour récompenser l'enfant dont la carte aura franchi la plus grande distance. C'est celle d'Elena Augusto qui est allée le plus loin, au Val d'Ajol (Vosges), à 400 km d'Angy ! Absente ce soir-là, Elena recevra une

carte cadeau de 30 € à utiliser dans une grande enseigne de jouets.

Puis, Alain Martin, vice-président du CCAS, a mis à l'honneur trois lycéens d'Angy qui ont décroché leur bac avec mention, ce qui méritait un geste de la part de la mairie : Inès Derozier (mention très bien), Charlotte Petiau et Jérémie Tribalat (mention bien) qui a remercié sa maman pour son soutien.

« Comme vous le savez, je tiens à faire travailler les auto-entrepreneurs d'Angy ou des environs, a conclu Marie-Chantal Noury. L'an passé c'était Grégory Simon, de SOS Cuisine, qui s'était chargé du buffet de cette soirée. Aujourd'hui, cette mission est dévolue à Emmanuel Delmas qui a créé l'Eventail culinaire. Il est accompagné de Mickaël, auto-entrepreneur en événementiel de Saint-Just-en-Chaussée fondateur d'Event's Night, qui a souhaité assurer gratuitement la décoration de la salle. Merci de les applaudir. »

Les participants ont pu alors converser le restant de la soirée un verre ou un petit four à la main. ■

« Angy est une commune où il se passe toujours quelque chose », a enchaîné Anne Fumery. Elle a assuré le maire qu'avec Olivier Paccaud « nous aurons, comme l'an dernier, une attention particulière pour vos projets. D'ailleurs, vous aviez déposé un dossier pour la réalisation d'un City stade, et j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il a été retenu au titre de cette année ».

L'équipement destiné aux jeunes et aux écoliers installé pour l'été

A son tour, Didier Rumeau a décliné les interventions de la région Hauts-de-France. Il a certifié vouloir être « le relais entre le territoire et Lille », a rappelé la présence à Clermont d'une agence de la région accessible à tous, et a fait savoir qu'une antenne mobile va bientôt circuler dans l'Oise.

« Depuis plusieurs années, votre 1^{er} adjoint, Alain Martin, m'a relancé avec insistance pour faire avancer le projet de City stade, a révélé Olivier Paccaud. Cet équipement destiné aux jeunes et aux écoliers devrait être installé au début de l'été. » Le sénateur a souligné « le dévouement des élus locaux,

LA VIDÉO-PROTECTION OPÉRATIONNELLE



Le système de vidéoprotection est installé dans la commune et en fonction depuis le 1^{er} janvier 2018. L'assistance départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) s'est occupée de l'appel d'offres, et les travaux ont été exécutés par l'entreprise Bernard Daché de Creil. Le coût de cet investissement s'est élevé à 52 994 € avec une subvention du conseil départemental de 22 500 € (42 %).

Désormais, placées aux endroits stratégiques, 9 caméras sont en service



sur le territoire de la commune afin de dissuader les éventuels délinquants, et le cas échéant d'aider les gendarmes lors de leurs enquêtes. Ceux-ci sont

seuls habilités à visualiser les images relayées dans un local sécurisé en mairie, et non plus à la portée de chacun comme par le passé. ■

LES CHANTS BOUL'TOUT DANS LE TON

Près de 250 personnes ont garni la salle multifonction dimanche 11 février afin d'assister au concert proposé par la chorale des Chants Boul'tout. Dirigés par Fabrice Lolivier, les 120 choristes placés sur scène ont passé en revue les grands titres de la variété française, des années 1950 aux années 2000, pendant une heure et demie. Leur prestation a été très appréciée par le public qui a même repris les mélodies les plus connues à l'invitation du chef de chœur. Un verre de l'amitié a ensuite permis aux spectateurs et aux choristes d'échanger jusqu'en fin d'après-midi. ■



MARDI-GRAS : LES PINATAS MALMENÉES



Le défilé initialement prévu à l'occasion du Mardi-gras, mardi 13 février, a dû être annulé en raison des conditions climatiques défavorables et afin de ne pas exposer inutilement les enfants aux intempéries.

Les participants se sont donc rassemblés dans la salle multifonction. Après la photo de groupe de tous les costumés, les garçons d'un côté, les filles de l'autre, ont tenté, à l'aide d'un bâton et les yeux bandés, d'endommager suffisamment les pinatas afin qu'elles délivrent les friandises qu'elles contenaient. Un goûter était bien sûr organisé ensuite par le comité des fêtes pour les récompenser de leurs efforts. ■

DIX CHAMPIONS DE L'IMPROVISATION

C'est à un spectacle d'humour peu répandu que le public a été convié vendredi 23 février, dans la salle multifonction : un match d'improvisation. Les membres de l'association "Répliques improvisation" de Liancourt-Baillevall ont provoqué en duel ceux des "Toqués" de Fontenay-en-Parisis (Val-d'Oise). Sur scène, 5 équipiers pour chaque groupe.

Après l'échauffement, l'arbitre a tiré au sort le premier sujet sur lequel il convenait de plancher pendant quelques secondes avant de se lancer dans l'improvisation. Au fil de la soirée coupée en deux parties, les thèmes les plus divers ont mis sur le gril les participants, comme "La choucroute", "Hercule le tubercule", "Chez le coiffeur", "La Snctf", "A la manière de... Johnny Deep" ou encore "Le fleuriste".



Les épreuves mettaient en lice de 2 à 5 joueurs, proposant aux équipes de travailler seules et à tour de rôle ou mélangeant les équipiers. A chaque

séquence, les 70 spectateurs devaient exprimer leur choix par le carton de la couleur de leur équipe préférée. Durant cette soirée animée, il n'a pas manqué les jets traditionnels de pantouffles sur l'arbitre lequel ne s'est pas privé de critiquer les concurrents ou de provoquer l'assistance. Pour clore ce bon moment, le présentateur a remis une distinction à l'improvisateur de chaque formation déclaré le plus performant par les trois arbitres, ainsi qu'au concurrent désigné à l'applaudimètre par le public. ■



UN LOTO ET DE LA ZUMBA POUR AIDER LENNY

Un après-midi caritatif a eu lieu samedi 24 février dans la salle multifonction à l'initiative de l'association "Un espoir en marche". Celle-ci a pour but d'organiser des manifestations de façon à recueillir des dons afin d'améliorer le quotidien du petit Lenny, un enfant de 10 ans de Rousseloy qui souffre d'une maladie le privant de l'usage de ses jambes. Début 2017, durant un week-end entier, des associations, des bénévoles, des artistes et la municipalité d'Angy s'étaient déjà mobilisés avec succès pour susciter, grâce à diverses manifestations, la sympathie du public envers ce petit garçon qui devait alors subir une coûteuse opération en Allemagne. Cette fois, l'association, qui a encore pu compter sur le soutien de la mairie d'Angy pour la mise à disposition gratuite de la salle, a proposé deux rendez-vous : un loto en début d'après-midi, et un cours de zumba en fin de journée. Les deux manifestations ont été une réussite puisque 200 participants ont tenté de remporter des bons d'achats au fil des tirages, avant qu'une centaine de personnes ne transpirent pendant deux heures en suivant les indications du professeur sur scène. Au total, c'est une somme de 2 719 € qui a été récoltée. "Cet argent va permettre d'acheter un toilette lavant-séchant pour Lenny, et aussi de financer deux mois de coach sportif", explique Emilie, sa maman, heureuse du résultat. Un autre rendez-vous sur le même principe mais dans un lieu différent pourrait être programmé en fin d'année. ■



CANTINE : DANS LES COULISSES DE LA SOCIÉTÉ LA NORMANDE



de la liaison froide. Après l'absorption par un grand groupe mais conservant toutefois une certaine autonomie, La Normande a vu son effectif passer de 480 salariés à 106 personnes. Elles produisent chaque jour 25 000 repas, soit près de 4,5 millions par an distribués de Dunkerque au

Mont-Saint-Michel et au sud de Paris. Depuis ces dernières années, une forte poussée

des demandes de repas à domicile pour personnes âgées est notée.

Le personnel est doté d'un réel savoir-faire puisque la moyenne de présence dans l'entreprise est de 25 ans. Certaines équipes commencent leur journée à 3 heures, souvent dans le froid nécessaire à la conservation des produits avant et après leur transformation. Adeptes de la technique locavore

qui privilégie les producteurs locaux, La Normande s'appuie sur un réseau d'une douzaine de fournisseurs pour les viandes, fruits et légumes, situés à moins de 40 km. Soumise à des règles d'hygiène draconiennes, la société conserve toujours des "plats-témoins" indispensables pour

toute recherche en cas de problème. Actuellement, l'entreprise restructure son site d'allotissement, et l'été prochain, elle investira 1,6 M€ pour reconstruire totalement sa partie cuisine en deux mois. Objectif : accroître la fonctionnalité des lieux et utiliser du matériel plus performant afin d'augmenter l'emploi de produits frais et locaux.

Le groupe angeylois a parcouru l'ensemble de la chaîne de préparation des plats. Il a d'abord découvert les stocks et les zones de préparation avec Francis Follain pour guide, avant qu'Olivier Herment ne prenne la suite afin de présenter en bout de chaîne le rayonnement de l'entreprise et le départ des plats. Une matinée fructueuse au cours de laquelle les visiteurs ont pu poser toutes les questions souhaitables pour s'assurer de la qualité des plats servis dans les assiettes à Angy. ■



A l'invitation des responsables de la société La Normande, chargée depuis juillet 2014 d'assurer la restauration scolaire à Angy, une délégation d'élus et d'agents communaux du service concerné se sont rendus vendredi 9 mars à Saint-Nicolas d'Alhiermont (Seine-Maritime) sur le site de l'entreprise. Ils ont été reçus par Vincent Poulain, directeur, Olivier Herment, directeur d'agence, Francis Follain, responsable qualité, et Francis Petit, chargé relations clients, pour une présentation de la société.

Créée en 1962 sur le principe de la liaison chaude de plats pour collectivités, cette entreprise familiale s'est installée sur deux parcelles à Saint-Nicolas d'Alhiermont en 1990 avec l'avènement



LA NORMANDE EN CHIFFRES

- 1962** : création de l'entreprise
- 106** : le nombre de salariés, dont 3 cadres, 11 agents de maîtrise, 16 cuisiniers à temps plein et 1 diététicienne
- 25 000** : le nombre de repas produits chaque jour (dont 22 000 pour des scolaires)
- 4,5 millions** : la quantité de repas préparés par an
- 400** : le nombre de points de livraison dans 10 départements
- 8 000** : les kilomètres parcourus quotidiennement par les livreurs

224 KG DE DÉTRITUS RAMASSÉS



Pour la seconde année, la municipalité a répondu à l'appel de la région Hauts-de-France en invitant les habitants à participer à l'opération "Hauts-de-France propres" samedi 17 mars. Objectif : débarrasser la commune des débris abandonnés par des gens sans scrupules. Malgré des conditions climatiques défavorables, une vingtaine de personnes, dont une forte délégation de l'Amicale des Chasseurs d'Angy, se sont présentées au stade Hector-Devos vers 9 h 30.

Parmi elles, le maire, Marie-Chantal Noury, et le premier adjoint, Alain Martin, qui ont distribué chasubles, gants et sacs poubelle. Plusieurs groupes ont alors été constitués : l'un a traversé

la commune du stade jusqu'à la rue des Roses, un autre s'est rendu route de Clermont à la sortie du village, un troisième s'est occupé des bas-côtés rue Aristide-Briand vers Hondainville.

Malgré le froid et la grêle, deux heures plus tard tous étaient de retour au

stade pour grouper les débris et les peser. Pneus, W-C, canettes et bouteilles à profusion, bidons divers, morceaux de meubles, etc. ont représenté un total de 224 kg. Une collation a ensuite été offerte par les élus aux courageux ramasseurs. ■



DES MALLETES DE SECOURS À L'ÉCOLE

Afin d'assurer la sécurité des élèves des 5 classes primaires d'Angy et de leurs enseignantes, la municipalité vient d'acquérir 3 "mallettes de confinement" dans le cadre du PPMS, le plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs qui peut être déclenché à tout moment.

Il s'agit de grandes trousse de secours qui regroupent tout une série de produits destinés à faire face aux blessures légères, aux coupures ou même aux hémorragies, ainsi que du matériel pour le maintien et l'hygiène.

L'ensemble est complété par une paire de ciseaux, un thermomètre, des mou-

choirs, un brassard fluo, du sparadrap, une couverture de survie, de l'adhésif de calfeutrage, des piles ou encore une radio-lampe. Le contenu de chaque

mallette est prévu pour 50 personnes. Ce nouvel achat en faveur de l'école communale a entraîné une dépense de 370 €. ■



UN 1^{ER} FORUM DES MARCHÉS PUBLICS

Toujours partante pour éprouver des nouveautés, la municipalité d'Angy a accueilli le 1^{er} forum des marchés publics dans la salle multifonction mercredi 21 mars. A l'initiative de Patrick Milliez, responsable développement, la centrale d'achat public CAP Oise/Hauts-de-France a souhaité réunir ses partenaires et leurs fabricants afin qu'ils présentent leurs produits et leurs services. Association régie par la loi de 1901, CAP Oise est accessible aux collectivités publiques, hôpitaux, établissements scolaires publics ou privés, associations, comité des fêtes, etc. pourvu qu'ils perçoivent de l'argent



public. La centrale peut intervenir dans divers domaines, du mobilier de bureau aux produits d'hygiène et d'entretien en passant par la voirie et l'alimentaire.

De 13 heures à 18 heures, 20 titulaires de marchés accompagnés de 14 fabricants ont exposé leurs produits et leurs services. « Il ne s'agit pas de vendre mais de présenter, a insisté Patrick Milliez. Il est important que les visi-



teurs voient les produits, reçoivent des conseils, essaient les matériels. Des démonstrations et des dégustations sont aussi prévues. » Du matériel innovant ou pas encore sur le marché, comme des ordinateurs dernier cri ou

de grandes communes et de villages, de structures intercommunales et d'associations de l'Oise, dont Marie-Chantal Noury, maire d'Angy. L'expérience, concluante selon les visiteurs, sera probablement reconduite. ■

des panneaux de signalisation avec un décor sur l'envers pour mieux se fondre dans le paysage, étaient révélés, ainsi que du matériel de nettoyage et du matériel scolaire ou encore de l'outillage.

Ce 1^{er} forum des collectivités publiques dans l'Oise a attiré une quarantaine de représentants

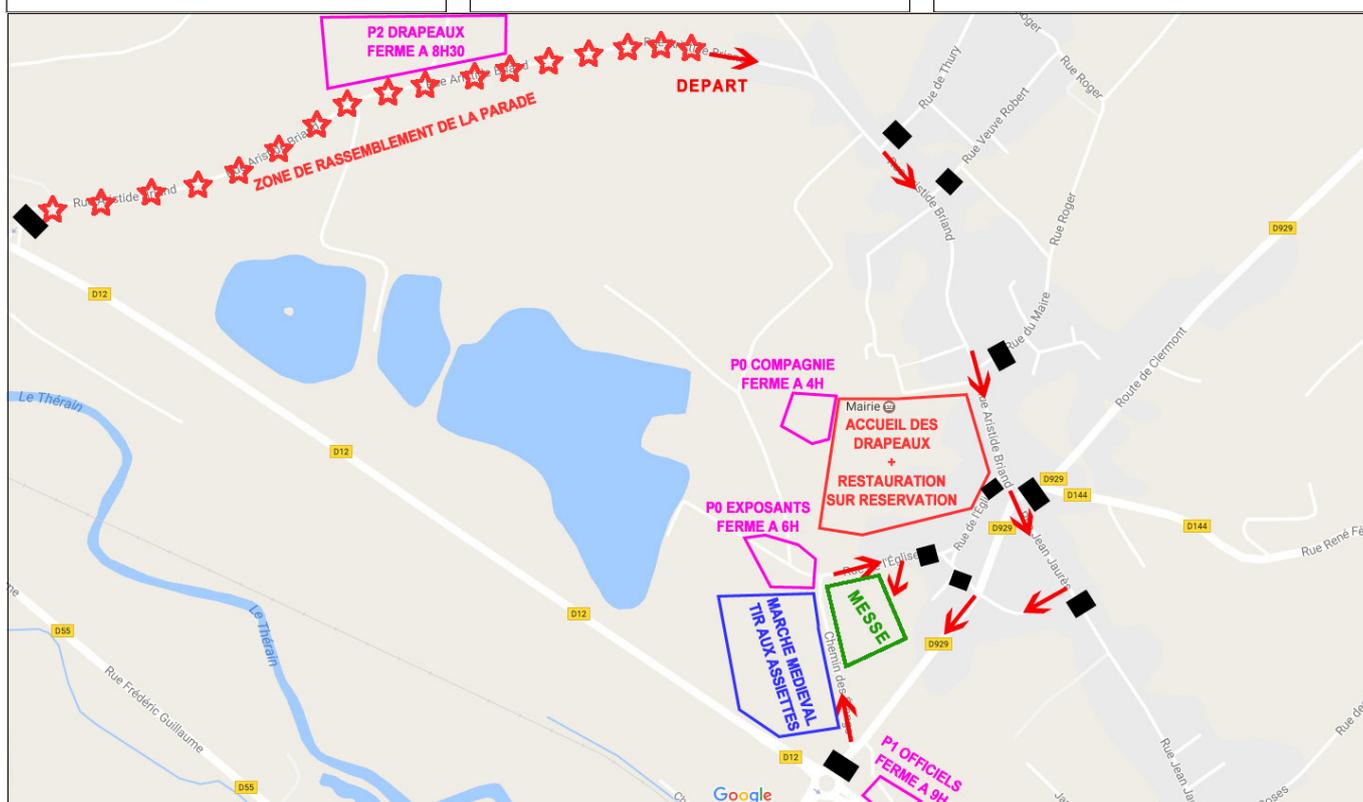


LE PARCOURS DU BOUQUET PROVINCIAL

Dimanche 20 mai, le village sera bouclé dès l'aube pour accueillir environ 3 000 archers lors du Bouquet provincial. De 250 à 300 compagnies de Picardie, d'Ile-de-France, et aussi de Provence, de Bretagne, du Rhône ou encore d'Aquitaine participeront à cet événement national organisé par La Flèche au vent d'Angy. De nombreuses personnalités civiles,

militaires, de l'archerie française et belge, du ministère de la Culture ainsi que l'évêque de l'Oise qui célébrera la messe dans le parc près de l'église sont annoncées. L'église Saint-Nicolas sera un site d'exposition et abritera notamment les reliques de Saint Sébastien, le saint Patron des archers, exceptionnellement sorties de la cathédrale de Soissons. Les manifestations débuteront à

8 heures avec l'échanges des bouquets. Suivront à 8 h 30 une cérémonie au monument aux morts, à 9 heures le départ du défilé et à 11 h 30 une messe en plein air. Un village médiéval avec exposants, animations et restauration se tiendra toute la journée au stade. Des parkings de rabattement seront balisés pour les riverains sur le parcours qui en seront tenus informés. ■



À NE PAS MANQUER

Vendredi 20 avril : carnaval de l'école, défilé dans les villages dès 14 heures.
Samedi 21 avril : messe à 18 h 30 dans l'église Saint-Nicolas.
Lundi 23 avril : ouverture du centre de loisirs qui se déroulera jusqu'au vendredi 27 avril. Les enfants âgés de 3 à 12 ans seront accueillis. Thème des activités : " les Amérindiens". Renseignements en mairie, ou au 09.72.47.69.83.
Dimanche 29 avril : brocante du comité des fêtes, de 7 heures à 18 heures, place Henri-Barbusse. Buvette et restauration. Tarifs : particuliers 3,50 € le mètre, professionnels 8 € le mètre. Inscriptions au premier étage de l'école samedis 7 et 14 avril, de 9 heures à 12 heures, et à la salle du conseil en mairie le mercredi 11 avril, de 16 heures à 18 heures. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Mardi 8 mai : cérémonie patriotique. Rassemblement à 11 h 30 devant la salle multifonction, départ du cortège pour le monument aux morts à 11 h 45.
Dimanche 20 mai : Bouquet provincial des archers de France de 4 h 30 à 18 heures, avec cérémonie patriotique à 8 h 30, défilé à 9 heures, messe avec l'évêque de l'Oise à 11 h 30, expositions à l'église, village médiéval et animations. Gratuit.

Bulletin municipal d'ANGY
 Mairie, 4 place Henri-Barbusse
 60250 ANGY
Directeur de la publication :
 Marie-Chantal NOURY
Conception-réalisation
 Mairie d'ANGY
Impression :
 SMI à Clermont
Tirages :
 550 exemplaires
Diffusion :
 Avril 2018

